

[Texte]

The Chairman: But at this time . . .

Mr. Smith: Put it in the record.

The Chairman: . . . we have to say, as read, because then it will appear.

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Kaplan: Our main estimates this year are of particular significance in that, for the first time, they have topped the one billion dollar mark. This should not be regarded as an achievement. It is, in fact, an expression of the concern that Canadians have for crime and its control, a concern they rank after only inflation and unemployment in importance. It should also serve to underline the need for greater efficiency and effectiveness in this important and increasingly expensive area of government.

Over-all, this year we are seeking a net increase of \$116.5 million and 30 person-years. I will deal with the precise areas in which these resources are required in the more detailed presentations I will make when tabling each of the main estimates of the ministry's agencies. But first, I would like to take some time to describe for the Committee the organization and functions of the ministry, those factors most likely to affect the environment in which we work, and finally some of the initiatives we will be pursuing.

Ministry of Solicitor General—organization: The ministry of the Solicitor General is the largest single criminal justice service entity in Canada. It provides services in four substantive areas:

—policy development in criminal justice generally;

—policing and law enforcement; corrections;

—internal security of Canada.

To support the Solicitor General in providing these services the ministry is organized into five distinct components:

—the ministry secretariat;

—the Royal Canadian Mounted Police (including the security service);

—the Correctional Service of Canada;

—the National Parole Board;

—the correctional investigator.

The secretariat: The secretariat develops policies and defines objectives at the ministry level. It plays an important integrating role with other agencies of the ministry, other federal departments and other levels of government with respect to the development of criminal justice services with particular focus on law enforcement and corrections and in respect of internal security policy development, contingency planning and security intelligence analysis. Much of the secretariat's budget is devoted to consultation and research supporting policy development in areas of immediate concern to the Ministry and in developing policy for criminal justice generally.

[Traduction]

Le président: Mais par contre . . .

M. Smith: Consignez-le au compte rendu.

Le président: . . . nous devons dire: «considéré comme lu»; alors, ce sera compris dans le compte rendu.

Des voix: D'accord.

M. Kaplan: Notre budget principal des dépenses, cette année, revêt une importance particulière en ce sens que, pour la première fois, il dépasse le milliard de dollars. Il ne faut pas voir là un accomplissement. C'est en fait l'expression de l'intérêt que portent les Canadiens à la criminalité et à la répression de la criminalité, question qu'ils classent immédiatement après l'inflation et le chômage parmi leurs préoccupations. Ce fait devrait aussi nous amener à comprendre qu'il faut améliorer l'efficacité et la rentabilité de cet important secteur gouvernemental qui devient de plus en plus coûteux.

Cette année, nous voulons obtenir globalement une augmentation nette de 116.5 millions de dollars et de 30 années-personnes. J'énumérerai les secteurs où ces ressources sont requises dans les exposés détaillés que je présenterai pour chaque budget des organismes du Ministère. Mais tout d'abord, permettez-moi de décrire, à l'intention du Comité, l'organisation et les fonctions du Ministère, les facteurs les plus susceptibles d'influer sur le milieu dans lequel nous travaillons et, enfin, certaines des initiatives que nous comptons entreprendre.

Ministère du Solliciteur général—Organisation: Le ministère du Solliciteur général est, au Canada, la plus vaste organisation qui se consacre aux services de justice pénale. Il fournit ses services dans quatre grands domaines:

—Élaboration des politiques en matière de justice pénale, en général;

—Police et application de la loi;

—Services correctionnels;

—Sécurité intérieure du Canada.

Pour permettre au Solliciteur général d'offrir ces services, le Ministère est réparti en cinq éléments distincts:

—Le Secrétariat du Ministère;

—La Gendarmerie royale du Canada (y compris le Service de sécurité);

—Le Service correctionnel du Canada;

—La Commission nationale des libérations conditionnelles;

—Le Bureau de l'enquêteur correctionnel.

Le Secrétariat: Le Secrétariat élabore les politiques et fixe les objectifs du Ministère. Il joue un rôle important, avec les autres organismes du Ministère, les autres ministères fédéraux et niveaux de gouvernement, dans la mise sur pied des services de justice pénale; en ce sens, il s'attache particulièrement à l'application de la loi et aux services correctionnels, mais il s'intéresse aussi à l'élaboration de politiques relatives à la sécurité intérieure, à la planification des mesures d'urgence et à l'analyse des renseignements sur la sécurité. Le budget du Secrétariat est surtout consacré à la consultation et à l'élaboration de politiques de soutien à la recherche dans les domaines qui préoccupent au premier rang le Ministère, ainsi que de